



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **18 juillet 2023** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #2 - Darrell Paré
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Madame Marie-France Faucher, directrice générale par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À
CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

2023-
07-8617

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À
CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - PLANIFIER LE RACCORDEMENT AU LAC-
DU-CINQ DANS LE FUTUR
- 5 - TRAVAUX AU PUIITS #6
- 6 - INSTALLATION DE THERMOPOMPE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

- 7 - PLAN ET DEVIS D'AQUEDUC ET ÉGOÛTS
2E RUE EST
- 8 - CHANGEMENT DE DATE RÉUNION
D'AOÛT
- 9 - ÉTUDE HYDRAULIQUE ET
HYDROLOGIQUE DU RUISSEAU SANS
NOM
- 10 - VARIA (SALAIRE DIRECTRICE DES
LOISIRS)
- 11 - POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2023-
07-8618

**4 - PLANIFIER LE RACCORDEMENT AU
LAC-DU-CINQ DANS LE FUTUR**

Attendu que la municipalité d'East Broughton est très souvent en restriction d'eau à l'effet que ces puits baissent beaucoup;

Attendu que la municipalité d'East Broughton souhaite utiliser sa réserve d'eau naturelle qui lui appartient soit le Lac-du-Cinq depuis 1966 acquis au coût de

87 000 \$.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Renald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers que nous acceptons la demande d'accompagnement par la firme WSP afin de planifier le raccordement au Lac-du-Cinq dans un avenir rapproché.

Le budget planifié est de l'ordre de 14 961 \$.

ADOPTÉE

2023-
07-8619

5 - TRAVAUX AU PUIT #6

Attendu que l'opérateur en eau potable de la municipalité d'East Broughton croit que le puits nu#6 est colmaté;

Attendu que la municipalité d'East Broughton est souvent en manque d'eau;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que la municipalité veut réquérir les services de la firme d'ingénieur WSP afin de nous accompagner à améliorer la capacité du puits numéro 6.

Attendu que la directrice générale par intérim Marie-France Faucher a demandé un estimé à WSP pour ses travaux;

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la firme WSP pour un budget anticipé de 9 207 \$. Ce sera un prix à l'heure.

ADOPTÉ

2023-
07-8620

6 - INSTALLATION DE THERMOPOMPE

Attendu que la municipalité d'East Broughton a demandé des soumissions afin d'installer 5 thermopompes;

Attendu que les prix des 3 soumissions sont les suivantes:

Mission Ventilation KG inc: 20 475 \$ pas d'électricien fourni, *Noréa Foyers Thetford* : 23 396 \$ pas d'électricien fourni, *Novaciel Construction:* 22 800 \$ électricien inclus

Attendu que ces thermopompes seront payées à même le programme PRABAM.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton requiert les services de NOVACIEL construction au coût 22 800 tx non incluses car l'électricien est compris ainsi que l'installation complète.

ADOPTÉE

2023-
07-8621

7 - PLAN ET DEVIS D'AQUEDUC ET ÉGOÛTS 2E RUE EST

Attendu que la municipalité d'East Broughton a déjà mandaté par la résolution 2023-05-8543 et par courriel du 20 juin 2023, la firme WSP afin de raccorder de façon permanente les services municipaux dans la 2e rue Est;

Attendu que la municipalité n'a pas demandé à WSP de nous faire des plans et devis pour cette 2e rue Est;

Attendu que la directrice générale par intérim, Marie-



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

France Faucher a demandé à la firme WSP de nous faire un estimé afin de réaliser les plans et devis,

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller ANDRÉ ROY et résolu à l'unanimité d'autoriser la firme WSP à réaliser les plans et devis afin de pouvoir remettre de façon permanente les services municipaux dans la **2e RUE EST seulement** et non tout le secteur à construire.

ADOPTÉE

2023-
07-8622

8 - CHANGEMENT DE DATE RÉUNION D'AOÛT

Étant donné que la directrice par intérim va être absente le 14 août et que les employés du bureau n'auront pas le temps de compiler toutes les factures reçues;

Étant donné que les élus seraient plus disponibles le 21 août 2023 à 19h30.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance du mois d'août soit déplacé au 21 août à 19h30.

La municipalité d'East Broughton va aviser sur le site Facebook ainsi que sur le panneau de la route 112 cette information.

2023-
07-8623

9 - ÉTUDE HYDRAULIQUE ET HYDROLOGIQUE DU RUISSEAU SANS NOM

Attendu que la résolution numéro 2023-04-8502 adoptée le 3 avril 2023 par le conseil de la Municipalité d'East Broughton demandant à la MRC des Appalaches de prendre en charge le projet d'étude hydraulique et hydrologique du ruisseau sans nom, tributaire de la rivière du cinq et recommandation d'experts sur les aménagements nécessaires pour rétablir le libre écoulement de l'eau;

Attendu que la municipalité de East Broughton autorise le technicien en environnement et gestionnaire responsable des cours d'eau de demander une aide financière pour le projet au Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations-volet aménagements résilients, couvrant 75% des travaux;

Attendu que la MRC des Appalaches a reçu un avis favorable à l'acceptation de l'octroi de la subvention selon le Programme de résilience et d'adaptation face



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

aux inondations-volet aménagements résilients
(PRAFI-3000115) par le MAMH le 12 juillet 2023;

Attendu que la municipalité de East Broughton s'engage à payer tous les coûts non-admissibles au Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations-volet aménagements résilients, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné choisi suivant la réception des recommandation d'experts;

Attendu que le dépôt de la soumission conforme par la firme Pluritec au montant de 37 120 \$ avant taxes plus 14 000 \$ de réserve suivant l'appel d'offre réalisée sur invitation en date du 5 avril 2023.

En conséquence, il est proposé par par le conseiller Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité :

* d'autoriser la MRC à prendre en charge le projet d'étude hydraulique et hydrologique du ruisseau sans nom, tributaire de la rivière du cinq et recommandation d'experts sur les aménagements nécessaires afin de rétablir le libre écoulement de l'eau soumis par la firme Pluritec.

* d'autoriser le directeur général de la MRC à signer l'offre de services de Pluritec concernant le projet d'étude hydraulique et hydrologique du ruisseau sans nom, tributaire de la rivière du cinq et recommandation d'experts sur les aménagements nécessaires afin de rétablir le libre écoulement de l'eau.

* d'autoriser le personnel de la MRC des Appalaches à effectuer la gestion, la supervision et le suivi du projet.

* d'autoriser la MRC à facturer les coûts inhérents au projet d'étude hydraulique et hydrologique du ruisseau sans nom, tributaire de la rivière du cinq et recommandation d'experts sur les aménagements nécessaires afin de rétablir le libre écoulement de l'eau, incluant les indemnités, dommages, intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant s'y rattacher.

ADOPTÉE

2023-
07-8624

10 - VARIA (SALAIRE DIRECTRICE DES LOISIRS)

Attendu que la directrice des loisirs a reçu un ajustement de salaire en juillet 2022

Attendu que la directrice des loisirs devrait bénéficier

des mêmes avantages que les salariés syndiqués.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité que la directrice des loisirs va être ajusté en conséquence soit 3,5 % augmentation rétroactif au 1 janvier 2023 et le conseil consent à lui donner 3 semaines de vacances cette année.

ADOPTÉE

11 - POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE


Concernant le poste de directeur général, le conseil municipal est en négociation avec la personne sélectionnée pour les conditions salariales. La directrice générale par intérim, Marie-France Faucher va lui faire parvenir les nouvelles offres salariales qui sont aussi les offres finales et si elle accepte et qu'une entente intervient entre les deux parties, le poste de directeur général devrait être comblé en août prochain après les vacances.


2023-
07-8625

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE


L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller DARRELL PARÉ et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h 21.

ADOPTÉE


Jean-Benoit Létourneau
Maire


Marie-France Faucher
Directrice générale par intérim

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Benoit Létourneau
Maire

4679